



2 et 3 décembre 2023

FICHE D'INSCRIPTION - EXPOSANTS

COORDONNÉES

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone: _____ Cellulaire : _____

Courriel (Obligatoire) : _____

En m'inscrivant au Marché de Noël, j'accepte que mes coordonnées soient diffusées par le biais des voies de communication de la Municipalité pour la promotion de cette activité.

RENEUVELLEMENT

NOUVELLE ADHÉSION

Nom de l'exposant (compagnie) : _____

Idées-cadeaux

Gastronomie

Vêtements et accessoires

Articles de maison

Bijoux

Alcool, vins et spiritueux

Description des produits : _____

J'ai besoin d'un espace près d'une prise de courant : Oui Non

FRAIS D'INSCRIPTION POUR SAMEDI ET DIMANCHE : 75 \$ et fournir un article parmi vos produits ou créations pour les tirages individuels.

CONSENTEMENT

J'ai pris connaissance des conditions et des modalités du Marché de Noël de Saint-Louis-de-Gonzague (Fiche d'information) et je consens à m'y conformer.

Je désire un reçu.

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Retournez le formulaire accompagné des documents requis

À l'attention de : Marc-André Dumouchel

Par courriel : loisirs@sldg.ca

En personne / poste : 140, rue Principale, 4^e étage, Saint-Louis-de-Gonzague (Qc) J0S 1T0

[Tapez ici]



2 et 3 décembre 2023

FICHE D'INSCRIPTION - TRAITEUR

Le Marché de Noël offre la possibilité à un traiteur ou un restaurateur d'être présent au cours du Marché du Noël.

En plus de faire la promotion de ses différents services, le traiteur ou restaurateur devra offrir un menu simple et diversifié (exemple : soupe, salade, sandwich, café, etc.) aux visiteurs du Marché de Noël.

Informez-vous des normes du MAPAQ pour les événements.

Nom et prénom de l'exploitant : _____

Nom de la société (s'il y lieu) : _____

COORDONNÉES

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel (obligatoire): _____

En m'inscrivant au Marché de Noël, j'accepte que mes coordonnées soient diffusées par le biais des voies de communication de la Municipalité pour la promotion de cette activité.

FRAIS D'INSCRIPTION POUR SAMEDI ET DIMANCHE : 100 \$

CONSENTEMENT

J'ai pris connaissance des conditions et des modalités du Marché de Noël de Saint-Louis-de-Gonzague et je consens à m'y conformer.

Je désire un reçu.

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Retournez le formulaire accompagné des documents requis

À l'attention de Marc-André Dumouchel

Par courriel : loisirs@sldg.ca

En personne / Par la poste : 140, rue Principale, 4^e étage, Saint-Louis-de-Gonzague (Qc)
J0S 1T0

[Tapez ici]

INFORMATION AUX EXPOSANTS

ADMISSIBILITÉ

La présente fiche **ne tient pas lieu d'inscription définitive**. Votre inscription sera confirmée par l'organisation du Marché de Noël et se basera sur les **critères suivants** :

- ❄️ Formulaire dûment complété;
- ❄️ Priorité (priorité ne signifie pas acceptation automatique) aux exposants des années précédentes (formulaire reçus avant le 28 février 2023);
- ❄️ La provenance des exposants. Les exposants citoyens de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et de la MRC de Beauharnois-Salaberry seront privilégiés;
- ❄️ La diversité des exposants;
- ❄️ La qualité et l'originalité des produits présentés;
- ❄️ La vente des objets, marchandises, par leur producteur ou créateur, sans intermédiaire.

Après validation de votre candidature, une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par courriel. À la suite de l'encaissement de votre chèque (paiement complet) votre inscription deviendra officielle. Tout chèque refusé par une institution bancaire entraîne le rejet automatique de l'inscription et des frais administratifs de 25\$ seront facturés au participant.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Toute demande d'annulation d'une inscription doit être présentée par écrit et acheminée au comité au plus tard le **vendredi 6 octobre 2023**. Les remboursements sont effectués par chèque. **Après cette date aucun frais ne sera remboursé.**

DOCUMENTS ET EXIGENCES REQUIS AVEC CE FORMULAIRE

En l'absence de tous ces documents, votre candidature sera automatiquement rejetée :

- ❄️ Photographies (4 ou 5) de vos créations ainsi que tous documents que vous jugerez utiles pour nous présenter vos produits. **(Seulement pour les nouveaux exposants)**
- ❄️ Acceptation de fournir un article parmi vos produits ou créations. Tous les articles seront gagnés individuellement. Vous devrez remettre votre « article » avant l'ouverture au public, le samedi 2 décembre.
- ❄️ Une photocopie de la certification biologique pour les producteurs qui en font l'offre.
- ❄️ Une photocopie du permis de la Régie des alcools des courses et des jeux (RACJ) s'il y a lieu.
- ❄️ Fournir une feuille détaillée avec le menu incluant les prix (traiteur seulement).
- ❄️ Installer une affiche avec le menu et les prix lors du Marché de Noël (traiteur seulement).

PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

- ❄️ Une fois votre inscription acceptée, vous avez 2 semaines pour nous faire parvenir votre paiement.
- ❄️ Les paiements peuvent se faire par chèque libellé au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, en argent comptant ou par transfert bancaire

- ❄ Transfert bancaire : envoyer le paiement à l'adresse info@sldg.ca, bien indiquer que c'est pour le Marché de Noël et mettre comme réponse à la question les lettres sldg en minuscule.

ADRESSE ET HORAIRE DU MARCHÉ DE NOËL

Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague

Samedi 2 décembre et dimanche 3 décembre 2023 de 10 h à 16 h.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ❄ **L'organisation du Marché de Noël vous fournira une table de 6 pieds et deux chaises pour chaque kiosque participant.**
- ❄ **Aucune autre table en façade de votre table de 6pi ne sera acceptée.**
- ❄ Vous avez besoin de plus d'espace? Faites la demande d'avoir un 2 espaces (2 tables). Les espaces doubles sont au coût de 150\$ pour le weekend et sont disponibles en quantité limitées selon la demande.
- ❄ Le montage des kiosques se fera en un seul temps, soit le **samedi 2 décembre de 8h à 9 h 45.**
- ❄ **Les emplacements seront attribués par l'organisation du Marché de Noël et vous serez tenus de respecter l'endroit qui vous sera assigné. Aucune exigence de votre part ne sera acceptée sur l'emplacement de votre kiosque.**
- ❄ La décoration des tables (ex.: nappes) doit se faire sur le thème de Noël et sera à la charge de chaque exposant.
- ❄ Vous devez fournir : un fonds de caisse suffisant (aucun fonds de caisse ne sera disponible), assiettes / ustensiles / serviettes de table (si vous faites goûter vos produits) et extensions électrique (si requise).
- ❄ Le Wi-Fi est disponible dans les 2 salles pour les paiements via internet
- ❄ Une présence est obligatoire en permanence dans votre kiosque aux heures et jours indiqués ci-haut. Les participants doivent respecter l'horaire officiel prévu. Il est strictement interdit de démanteler votre kiosque ou de préparer votre départ avant que le responsable l'ait confirmé.
- ❄ Tous les objets et matériaux apportés par les artisans seront sous leur entière responsabilité.
- ❄ Vous devrez être présents **les deux jours du Marché du Noël.**
- ❄ Les consignes données par l'organisation du Marché de Noël devront être respectées dans un souci de sécurité. Chaque exposant s'engage à s'y conformer.
- ❄ Sur le site il y aura de la nourriture et des breuvages (à vos frais), durant les heures d'ouverture.